

Zeitschrift: Annales fribourgeoises
Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg
Band: 66 (2004)

Artikel: Les officiers EMG de la Guerre Froide
Autor: Guisolan, Jérôme
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-818240>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dissection d'un corps de 563 membres

LES OFFICIERS EMG DE LA GUERRE FROIDE

Compte-rendu d'expérience
et initiation à une méthode d'analyse
méconnue en histoire contemporaine:
la prosopographie.

PAR JÉRÔME GUI SOLAN

En 1999, nous avons entamé l'élaboration de notre thèse de doctorat à l'Université de Fribourg. Cette étude, s'inscrivant dans un projet du Fonds national suisse de la recherche scientifique, avait pour but de sérier le corps des officiers d'état-major général suisse entre 1945 et 1966.¹ Elle faisait suite aux travaux de Rudolf Jaun sur les officiers d'état-major général helvétiques, travaux réalisés en deux étapes successives qui avaient porté de 1804 jusqu'en 1945.² Les bornes du cadre temporel de notre étude ont été placées en fonction de deux événements majeurs: l'issue de la Seconde Guerre mondiale d'une part, et la fin de la lutte pour la conception de l'armée suisse d'autre part.³ Le moment se caractérise par des mutations importantes et relativement rapides, légitimant si besoin était la disparité de la taille des cadres temporels entre les trois études. En outre, à l'heure des discussions devant conduire à l'entrée en vigueur du plus important projet de réforme de l'armée suisse de ces dernières années (Armée XXI), et à l'approche de l'année du bicentenaire de la création de l'état-major général (2004), il pouvait se révéler intéressant à plus d'un titre d'éclairer le contexte personnel qui avait entraîné l'entrée d'officiers à l'état-major général.

Les éléments composant ce dernier, autrement dit les officiers d'état-major général, ont paru mieux saisissables que l'état-major général lui-même, notion aux contours vaporeux s'il en est. En la matière, ils constituent bel et bien l'élément central de l'état-major général.⁴ C'est donc précisément sur le corps des officiers d'état-major général

que nous avons focalisé notre attention. D'une manière générale, durant la période étudiée, ce corps a reproduit la construction de l'armée suisse: il comprenait à la fois des officiers de milice et des officiers instructeurs. Ces officiers, tous citoyens de la Confédération, provenaient de toutes les régions linguistiques de la Suisse et l'état-major général incluait des officiers issus de toutes les armes combattantes. L'état-major général suisse constituait donc un microcosme de la société helvétique, offrant par-là un intérêt supplémentaire à l'étudier.

La difficulté consistait à appréhender ce corps des officiers de l'état-major général. Comment en cerner les contours? Quels moyens, quels outils sont à disposition de l'historien pour ce type de recherches? Quel pouvait être notre angle d'attaque à ce propos, pour user peut-être d'un terme de circonstance?

Notre recherche s'est appuyée sur une étude prosopographique. Le vocable peut paraître barbare à un néophyte. Pourtant, il s'agit bel et bien du terme approprié en la circonstance.

Qu'est-ce que la prosopographie?

Tout d'abord, la biographie collective ou prosopographie⁵ se distingue par essence de la biographie individuelle par la multiplication des objets d'étude. Il importe ensuite d'opérer une distinction entre biographie collective et prosopographie, même si l'utilisation de ces termes varie grandement selon les langues et les cultures. Si la recherche anglo-saxonne admet généralement l'assimilation presque complète des deux termes *prosopography* et *collective biography* comme des synonymes⁶, il n'en va pas de même dans d'autres cultures.⁷ L'historiographie germanique connaît même un troisième mot entrant dans ce contexte, celui de *Personenforschung*. Cependant, une terminologie semble s'instaurer au niveau international. La distinction entre les deux genres, soit celui de la biographie collective et celui de la prosopographie, tend alors à s'opérer essentiellement sur la base de l'objection méthodologique relative à la prosopographie, fondant des approches typologiques et comparatives. En effet, s'il est vrai que la collecte et l'exploitation des données sont du point de vue de la seule démarche bien distinctes, elles demeurent, de par le choix qu'elles impliquent, si fortement interdépendantes que l'exploitation visée définit les règles de la collecte. Autrement dit, il faut impérativement connaître les modalités de l'exploitation future des données avant de collecter celles-ci. La façon de réunir les données limite d'autre part d'entrée de jeu les possibilités de leur exploitation. En outre, si la biographie vise l'individu, l'intérêt de la prosopographie porte sur l'ensemble. Cette dernière procède donc à l'analyse de l'individu par rapport à la totalité. La manœuvre, qui doit être considérée comme une approche d'histoire sociale⁸, ne peut toutefois renoncer à la biographie, même si elle possède sur celle-ci l'avantage de la diachronie.⁹ Ainsi que Claude Gauvard l'affirme,

la méthode prosopographique recèle également un autre avantage, consistant précisément à ne pas «être dupe du discours».¹⁰

Il importe enfin de relever que la méthode prosopographique permet sans conteste une meilleure compréhension du fonctionnement des institutions par le biais de l'étude des personnes. Elle fait alors partie du pluralisme méthodologique caractérisant les sciences humaines et sociales et servant leur propre enrichissement.¹¹

La méthode prosopographique est utilisée depuis longtemps en histoire de l'antiquité, en histoire médiévale et en histoire moderne. Elle est en revanche moins fréquemment employée en histoire contemporaine¹², état de fait qui résulte vraisemblablement de la profusion des documents caractérisant la période récente. Cette situation témoigne peut-être aussi de la complexité, voire de l'âpreté de la méthode prosopographique: elle n'est utilisée qu'en dernier recours. Au tournant du XXI^e siècle encore, la majorité des études publiées utilisant cette méthode de recherche focalisent leur attention sur des périodes plus anciennes de l'histoire.¹³

En Suisse, cette méthodologie est entrée dans l'historiographie contemporaine par le biais des études d'histoire politique. Peut-il s'agir de la conséquence d'une adaptation de l'histoire politique? On note cependant l'existence des études d'Erich Gruner portant sur l'ensemble de l'Assemblée fédérale et réalisées en deux volumes (1848-1920 et 1920-1968).¹⁴ Il convient de signaler également les travaux d'Urs Altermatt concernant le Conseil fédéral.¹⁵ Pourtant, reprenant la distinction que nous avons explicitée plus haut, le genre de l'analyse est différent dans ce dernier cas et nous ne pouvons parler de prosopographie.¹⁶

Cette dernière est beaucoup utilisée dans le cadre de l'histoire ecclésiastique, économique ou politique. Dans le domaine militaire, le genre connaît en Suisse comme ailleurs une production encore réduite, mais l'utilisation de la méthode s'instaure petit à petit depuis quelques décennies.¹⁷ On relèvera les deux principaux travaux¹⁸ dans le registre de la biographie collective et de la prosopographie que sont les ouvrages respectifs d'Ernst Wetter et Edouard von Orelli¹⁹ d'une part, et de Rudolf Jaun – surtout – d'autre part. Les deux premiers auteurs ont signé conjointement le titre *Wer ist wer im Militär?* Il s'agit d'un recueil de biographies standardisées de tous les officiers généraux de Suisse, jusqu'à l'année de parution du livre. Les notices, regroupant essentiellement les données militaires, sont agrémentées d'une photographie ou gravure de l'officier. Les auteurs ne fournissent par contre aucune analyse des données récoltées, pas plus qu'ils ne signalent la provenance de ces dernières. Aussi, plus importantes à notre sens sont les deux études menées par Rudolf Jaun sur les officiers entrés à l'état-major général, entre 1804 et 1874 d'abord, entre 1875 et 1945 ensuite.

Nous nous sommes servi du modèle élaboré par les notices biographiques de ces deux derniers ouvrages pour l'adapter aux nôtres. En effet, si nous avons ajouté, respectivement retranché certains éléments des champs des notices, il nous est apparu qu'il

convenait de conserver une structure identique aux notices se trouvant dans les ouvrages de Rudolf Jaun étant donné qu'il s'agissait de poursuivre une œuvre déjà commencée. L'objectif étant de rendre ainsi plus aisé pour le lecteur le maniement de l'ensemble des notices réunies dans les divers ouvrages de la collection.

L'application de la méthode

Nous avons par contre adopté un questionnement différent des sources et des données biographiques, introduisant par exemple la recherche de la figure type de l'officier EMG et la notion de motivation. Notre approche de la construction du texte apparaît également nouvelle, notre conviction étant que la méthode prosopographique, basée sur la constitution d'une grille de biographies parallèles croisées d'un groupe déterminé, pouvait nous permettre d'éclairer davantageusement les relations entre les différentes composantes du groupe étudié²⁰, leur formation, leur activité et leur mobilité.²¹

Pour qui s'intéresse à réaliser une étude prosopographique, le premier point est bien entendu, la faisabilité de l'étude étant assurée, de dresser une liste des personnes composant le groupe à étudier. Dans notre cas, contrairement à ce que d'aucuns pourraient croire, aucune liste préétablie n'existait.²² Il nous a dès lors fallu la mettre sur pied par nous-mêmes. A ce sujet, si la publication officielle *Offiziersetat / Etat des officiers / Elenco degli ufficiali* conserve une rubrique regroupant l'ensemble des officiers EMG jusqu'en 1951, elle répartit ensuite ces derniers selon leur incorporation, faisant du simple fait de dresser la liste des officiers entrés à l'état-major général entre 1951 et 1966 une œuvre de bénédictin. Toutefois, cherchant à contourner l'obstacle, nous avons eu l'avantage de mettre à jour aux Archives fédérales suisses les feuillets intitulés *Bestand des Generalstabskorps am [...]*. Ces documents, alors rédigés annuellement par l'administration pour la période qui nous intéressait, nous ont été précieux pour compléter la liste des officiers intégrant l'état-major général jusqu'en 1966. Sur la base des données ainsi collectées, à savoir essentiellement le nom, un prénom – lequel s'est par la suite révélé parfois erroné! –, l'année de naissance, l'incorporation et le domicile de l'officier à un moment précis, il nous a été possible d'identifier l'ensemble des officiers concernés. Et le groupe, comprenant 563 officiers d'état-major général au total, a été constitué.

Suivant les règles imposées par la méthode prosopographique, nous avons dès lors élaboré, sur la base d'hypothèses de recherche formulées, un questionnaire précis destiné à rassembler toutes les données recherchées pour chaque officier EMG. L'objectif a ensuite été, à partir des noms des officiers, de reconstruire les itinéraires des personnes, au travers de leur origine sociale, militaire, professionnelle et politique. A l'instar de toutes les études prosopographiques, le matériel utilisé pour compléter nos recherches a été disparate et hétérogène. Indéniablement, cela complexifie la démarche et cela ne simplifie pas les choix. Un effort d'organisation et une dose de curiosité sont

également nécessaires, et le chercheur ne doit pas craindre le travail long, minutieux, répétitif, voire rébarbatif. Ainsi, pendant de nombreux mois, il a l'impression de ne pas vraiment avancer dans sa recherche, de ne rien avoir emmagasiné, du moins rien de tangible. Pendant cette période, si un bilan devait être dressé, il ne pourrait que constater que «les recherches biographiques se poursuivent». Pourtant, il est tout de même donné au chercheur de connaître certaines joies à ce niveau, par exemple lorsqu'il découvre un parcours atypique ou qu'il est en mesure de commencer à forger de nouvelles hypothèses en vue de l'analyse future. Le danger par contre est de se noyer dans les détails biographiques et de perdre de vue l'objectif, soit l'étude prosopographique.

La question des sources

S'agissant de notre propre expérience, au niveau de la recherche documentaire concernant les biographies, nous avons essentiellement recouru aux documents conservés aux Archives fédérales suisses, comme les états de service des officiers ou leurs dossiers personnels; aux sources imprimées, comme les journaux, les dictionnaires biographiques et les comptes-rendus biographiques d'ouvrages; aux sources officielles, comme les contrôles des habitants et les offices d'état-civil; aux institutions d'archives cantonales; enfin aux sources personnelles, à savoir les officiers eux-mêmes et leurs familles.²³

Si, dans le cadre de notre projet, l'accès aux documents conservés aux Archives fédérales nous a été autorisé moyennant une formule écrite, il convient de signaler que l'accès à certaines sources peut demander du temps, voire être refusé. Quant à la conservation des sources, mis à part les dossiers des années 1945-1950, tous les dossiers des officiers EMG composés lors de la candidature de ceux-ci en vue de leur incorporation à l'état-major général ont été détruits. De même, 7% des états de service des officiers EMG composant le corpus étudié n'ont pas été retrouvés non plus, ni aux Archives fédérales, ni dans l'administration fédérale, laquelle était encore en possession de plusieurs documents de ce type. Les dossiers constitués à l'égard des officiers instructeurs également entrés à l'état-major général ne nous ont pas été très utiles dans nos investigations, les renseignements qu'ils contenaient ayant été très superficiels et lacunaires. Tout cela a complexifié encore nos recherches qui ont dû être étendues davantage aux quelques sources imprimées existantes. Celles-ci présentent l'avantage d'être disponibles en libre accès, ce qui n'est pas le cas des documents des contrôles des habitants, des offices d'état-civil et autres bourgeoisies de Suisse. En effet, ces derniers tombent sous le coup de la loi fédérale sur la protection des données.²⁴ Nous avons dès lors pris contact avec le Préposé fédéral à la protection des données, lequel a rendu un avis de droit motivé dans le sens de notre projet de recherche. Toutefois, outre le fait que plusieurs cantons disposent eux-mêmes d'une loi cantonale sur la protection des données pouvant contenir

des dispositions sensiblement différentes de la loi fédérale, il va sans dire que les recherches ont été considérablement ralenties par les démarches administratives.

Secrétariat, outil informatique

Par ailleurs, le chercheur visant une approche prosopographique dans la période contemporaine ne doit pas craindre le travail administratif, ou alors engager du personnel à cet effet. A titre d'illustration, nous avons expédié plus de 2000 courriers durant les quatre ans qu'a duré notre projet. Certes, la majorité de ces courriers correspondaient à des envois en masse, lesquels ont réduit la part d'écriture (lettre type). Pourtant, les travaux de secrétariat comme les photocopies, la recherche et l'écriture d'adresses, la mise sous pli, sans oublier l'ouverture du courrier et le relevé des éléments de réponse renvoyés, ont absorbé selon nos estimations 20% à 25% du temps consacré aux recherches en matière biographique. Il importe en outre de mentionner que, dans notre cas, la recherche d'adresses n'a pas pu se limiter à la Suisse, une adresse ayant été trouvée à Lima (Pérou), une autre à Cork (Irlande), une autre encore à La Barbade, etc. Par ailleurs, certains courriers ont dû être expédiés plusieurs fois, suite à un mauvais aiguillage ou à une absence de réponse dans un premier temps. C'est un domaine où le chercheur doit se montrer tenace sinon il risque de passer à côté de nombreuses informations.

Naturellement, le traitement des données, c'est-à-dire l'exploitation à des fins statistiques, peut être réalisé manuellement. Cela doit être encouragé surtout si le corpus est restreint. Par contre, dès que ce dernier devient conséquent, il peut devenir avantageux pour le chercheur de prendre le temps de mettre sur pied un outil d'analyse informatique performant. Sans faire ici l'apologie d'un produit informatique, nous souhaitons énoncer rapidement notre manière de procéder avec cet outil. Signifions d'emblée que celui que nous avons choisi pour opérer la gestion de notre banque de données a correspondu à l'attente de fonctionnalité que nous avons placé en lui. Il a également été capable d'adaptations successives lorsque le besoin s'en est fait sentir, ce qui a présenté un certain avantage. Ces modifications ont toutefois été restreintes et bénignes, l'effort de conceptualisation du projet étant parvenu à un certain degré de maturation comme il convient de procéder avant la création de la banque de données.

Nous avons donc opté pour un programme de traitement de données ACCESS.²⁵ La page individuelle, numérotée et divisée en cinq parties, a constitué l'unité d'analyse et d'entrée. Les pages n'étaient pas interdépendantes et les liens figurant sur celles-ci ne comprenaient que des éléments biographiques constitués en section particulière. Les éléments biographiques concernant chaque officier EMG ont été répertoriés dans 31 champs différents, tandis que 19 champs supplémentaires ont servi uniquement à l'analyse d'éléments particuliers ou découlant des champs biographiques. Naturellement, certains champs biographiques ont aussi été directement mis à contribution dans le cadre

de l'analyse, remplissant ainsi une double fonction. Les données ont ensuite été exportées dans EXCEL pour être traitées et synthétisées sous forme de tableaux ou de graphiques avant d'être intégrées dans WORD.²⁶

Les étapes de la recherche

Voici les différentes étapes résultant d'une recherche prosopographique:

1. Choisir un corpus à étudier: une approche prosopographique s'applique d'ordinaire à un corpus aux contours clairs et connus. Par exemple: «les conseillers d'Etat fribourgeois élus entre 1848 et 1900», mais pas «les politiciens fribourgeois».
2. Se renseigner sur la faisabilité de la démarche: il est inutile de commencer une recherche qui ne pourra aboutir faute de sources.
3. Pour une étude contemporaine: demander l'autorisation en vue du rassemblement d'informations sur des personnes et procéder à l'enregistrement du fichier projeté auprès du Préposé fédéral à la protection des données (Office fédéral de la protection des données, 3003 Berne), conformément aux art. 29 et 11 de la LPD du 19 juin 1992.
4. Identification des composantes du groupe: établir la liste des personnes constituant le groupe avec les premiers renseignements disponibles à leur sujet. Il s'agit à ce niveau déjà d'éviter les confusions d'homonymes en collectant également les renseignements nécessaires pour distinguer les divers membres du groupe les uns des autres.
5. Problématiser la recherche: que veut-on savoir sur ce groupe? Sous un angle plus large: qu'aimerait-on montrer? Il importe de forger des hypothèses aussi nombreuses que possible. Par ailleurs, les hypothèses orienteront le choix des descripteurs, soit des variables d'analyse (voir points 7 et 9). Ne pas perdre de vue que le propre de la prosopographie n'est pas de démontrer mais de découvrir; elle complexifie donc la perception du passé, pour reconstruire ce dernier en utilisant la typologie (variables).
6. Etablir une grille d'analyse: intégrer les hypothèses formulées dans un schéma interrogatif cartésien. A ce stade, ne pas oublier que la façon de poser la question, y compris à soi-même, oriente déjà les éléments de réponse.
7. Mise sur pied d'un questionnaire: créer un document à dupliquer pour chaque élément du groupe étudié. On y relèvera tous les éléments biographiques individuels recherchés et récoltés durant la recherche. C'est un élément centralisateur et fédérateur de la recherche.
8. Recherches: selon les sources disponibles (état-civil, contrôle des habitants, bourgeoisies, archives, bibliothèques – journaux, revues, dictionnaires... – et personnes vivantes).
9. Création éventuelle d'un outil informatique: ne pas le mettre sur pied avant de commencer les recherches, à moins d'être certain de ce que l'on trouvera. Sinon le risque est potentiellement très grand de devoir procéder à de multiples adaptations successives

importantes de l'outil informatique. L'idée devrait être de procéder à son élaboration au milieu des recherches. Cela donne ainsi la possibilité de confronter directement les premiers résultats et les nouvelles interrogations avec les possibilités technologiques et conceptuelles. Par contre, l'emploi d'un produit informatique implique de déterminer les variables retenues pour l'analyse. Il importe dès lors de choisir un produit souple permettant d'absorber de nouvelles adaptations le cas échéant, même si celles-ci sont véritablement à éviter. L'utilisateur doit également pouvoir tester le produit informatique, soit la base de données programmée, avant de se lancer dans la saisie de l'ensemble des données récoltées et jugées nécessaires du point de vue analytique.

10. Saisie informatique: intégration des données dans la banque de données en vue de l'exploitation statistique.

11. Clôture des recherches biographiques: la date de clôture des recherches doit être fixée et énoncée clairement. Cela évite les problèmes d'intégration de faits nouveaux dans les biographies en cours d'analyse. Cela n'empêche pas de compléter les éléments biographiques le cas échéant, si des faits nouveaux parviennent à la connaissance du chercheur. Mais cela signale d'une part que ce dernier a suspendu ses recherches à telle date et d'autre part que l'analyse a été effectuée avec les données disponibles à cette date.

12. Analyse des biographies: outre l'analyse strictement statistique, les méthodes tendent à se diversifier, sous l'impulsion des sciences sociales. Se rappeler de prendre avec toute la prudence nécessaire les chiffres ressortant de l'exactitude statistique.

L'analyse prosopographique

Bien que le travail ne s'arrête pas là et qu'une étude prosopographique ne se borne pas à l'analyse statistique de données biographiques, les conclusions autorisées par le travail quantitatif n'étant valorisées qu'après l'étape de l'écriture, laquelle ne saurait se résumer à une compilation de chiffres, les données biographiques relatives aux officiers d'état-major général 1945-1966 récoltées durant nos recherches ont évidemment constitué un élément clé de notre analyse empirique. Nous avons ainsi tout d'abord visé par ce biais à identifier du point de vue du groupe les officiers entrés à l'état-major général suisse durant les années d'après-guerre. Si la tendance actuelle va à la généralisation et si le singulier devient lieu commun²⁷, nous avons également cherché à faire ressortir certains détails et contre-courants révélateurs de manière à rendre compte de la complexité des engagements, avant de procéder à une généralisation en fin de compte salvatrice dans la mesure où il n'était guère possible d'envisager autrement une étude de ce type. Les cas particuliers se sont en effet multipliés presque à l'infini à chaque interrogation nouvelle. Il convient cependant de remarquer que, pour conserver en quelque sorte la diversité recherchée, nous avons fait figurer de courtes biographies individuelles en annexe de notre texte.

De la sorte, tout en conservant la pluralité individuelle, nous avons entre autres ambitionné de fournir un portrait type de l'officier d'état-major général pendant la période de l'histoire 1945-1966. Dans la hiérarchie de notre analyse, nous avons tout d'abord décelé les conditions de formation du groupe étudié. Celles-ci peuvent indéniablement conditionner le portrait type. Nous avons poursuivi en nous interrogeant sur la provenance géographique des éléments du groupe. Sont-ils tous issus de la même région de Suisse ou représentent-ils au contraire l'entier de la mosaïque du pays? Nous avons ensuite cherché à connaître leur origine sociale, culturelle et professionnelle. Ont-ils majoritairement suivi un cursus académique? Quelle est leur position professionnelle au moment où ils intègrent l'état-major général? Voilà quelques-unes des questions que nous avons abordées. D'une manière générale, pour clore ce florilège d'interrogations, nous avons alors essayé de cerner les éléments géographiques, sociaux, culturels et militaires des personnes composant le groupe étudié. Par la suite, tout en évitant l'hagiographie, nous avons cherché à démontrer et à éclairer les imbrications des éléments analysés successivement dans la construction de l'identité de l'officier d'état-major général. De nouveaux éléments d'analyse sont bien entendu venus compléter les précédents lesquels ont été repris sous un angle différent, afin de poursuivre l'analyse et d'aboutir dans cette perspective à la description modale la plus précise et la plus circonstanciée possible du groupe étudié.²⁸

Des résultats

Nous sommes parvenus, par le biais de notre démarche prosopographique, à dresser un portrait type relativement précis de l'officier d'état-major général 1945-1966. Nous avons ainsi par exemple pu fournir, outre le sexe, l'âge, la langue, la confession, le grade militaire, l'arme d'incorporation, le lieu d'origine, le lieu de domicile, le niveau d'instruction, la profession apprise, la profession exercée, la profession et le grade militaire du père, la profession et le grade militaire du beau-père, l'appartenance partisane, l'affiliation à une société d'étudiants des officiers au moment de leur entrée à l'état-major général. D'autres variables ont encore été prises en compte comme le mariage ou la profession exercée à la sortie de l'état-major général, mais ce qui importe c'est de remarquer que l'on parvient ainsi à broser aussi fidèlement que possible un portrait type de l'individu. Naturellement, tout dépend encore du taux de renseignements obtenus pour les multiples champs du questionnaire et du nombre d'individus composant le corpus étudié. Dans notre cas, pour un corpus de 563 personnes, tous les champs étaient renseignés à un niveau compris entre 60% et 100%, ce qui nous a permis dans plusieurs cas de pouvoir affiner notre analyse sérielle.

Par ailleurs, comme nous avons cherché à réunir plusieurs points de comparaison avec Rudolf Jaun, notre entreprise a pu, en s'appuyant sur les résultats obtenus pour la

période précédente, opérer sur le temps long et repérer les discontinuités dans le recrutement, la sélection, la formation des officiers d'état-major général, ainsi que dans le contexte extérieur du corpus. Nous avons ainsi pu montrer qu'il était erroné de croire que de tout temps les officiers d'état-major général étaient des capitaines prédisposés de l'économie; s'ils le sont devenus, ce n'est que pendant une période en fin de compte très brève, suite à des circonstances particulières.²⁹ Par contre, la plupart des officiers d'état-major général ont connu une ascension sociale.

Ce type de changements, leurs causes et leurs conséquences ne peuvent assurément être appréhendés que par une démarche prosopographique s'éloignant du déterminisme et partant à la recherche de logiques inexplorées. Par ailleurs, nous avons déjà proposé d'autres études de ce genre au cours de notre analyse, pour comprendre les ressorts de phénomènes pour l'heure abscons.

Pour notre part, nous espérons avoir apporté à l'histoire militaire une contribution structurelle et sérielle selon une méthodologie empruntée à l'histoire sociale. Ce type d'étude ne peut-il contribuer à faire passer l'histoire militaire «de la cave au grenier» pour reprendre une locution bien connue? L'usage d'une telle méthode n'offre certes pas l'occasion de faire l'apologie du fusil Lebel par rapport à son concurrent allemand, ni de décrire les mouvements des carrés de Waterloo, mais il permet sans doute d'éclairer différemment, dans un but autre, un contexte militaire peu étudié en Suisse, peut-être parce que relégué, pratiquement absent des universités. Aussi, puissions-nous ainsi contribuer à faire en sorte que l'histoire militaire ne soit pas à l'histoire ce que la musique militaire est à la musique, comme le veut l'adage populaire... Enfin, nous aurons atteint notre but si nous sommes parvenu à insuffler quelque intérêt pour la méthode prosopographique dans l'esprit du sagace lecteur par le biais de cette modeste contribution.

J. G.

Notes

¹ Jérôme Guisolan, *Le corps des officiers de l'état-major général suisse pendant la guerre froide (1945-1966): des citoyens au service de l'Etat? L'apport de la prosopographie* [Coll. Der Schweizerische Generalstab / L'Etat-major général suisse, vol. IX], Baden: hier + jetzt, 2004, 498 p. [thèse de doctorat]. Le présent article contient des éléments aménagés de l'introduction de l'étude.

² Rudolf Jaun, *Das Eidgenössische Generalstabskorps 1804-1874* [Coll. Der Schweizerische Generalstab / L'Etat-major général suisse, vol. III], Bâle, 1983 312 p.; et du même auteur, *Das Schweizerische Generalstabskorps 1875-1945. Eine Kollektiv-biographische Studie* [Coll. Der Schweizerische Generalstab / L'Etat-major général suisse, vol. VIII], Bâle 1991, 583 p.

³ Sur ce sujet voir, par exemple, outre le texte complet et précis de Peter Braun à paraître dans la collection *Der Schweizerische Generalstab / L'Etat-major général suisse* [vol. X]; Christoph Breitenmoser, «Strategie ohne Aussenpolitik: Zur Entwicklung der schweizerischen Sicherheitspolitik im Kalten Krieg» in *Studien zur Zeitgeschichte und Sicherheitspolitik* [vol. 10], Berne, 2002, pp. 73-89; Alfred Ernst, *Die Konzeption der schweizerischen Landesverteidigung 1815 bis 1966*, Frauenfeld / Stuttgart 1971, pp. 175-397; du même auteur, «Geschichte der Landesverteidigung», in *Die Schweiz seit 1945 / La Suisse depuis 1945*, Berne, 1971, pp. 175-201; Stephan Zurfluh, *Turn-Around in der Milizarmee. Verkannt, erkannt, vollzogen*, Zurich, 1999, pp. 20-23.

⁴ Il est important de ne pas confondre le corps des officiers d'état-major général avec les services de l'état-major général. Voir à ce propos Jérôme Guisolan, op. cit. pp. 183-185.

⁵ Apparu d'abord au pluriel en 1537 puis au singulier en 1565, le terme de prosopographie vient manifestement des sciences de l'antiquité et en partie aussi des sciences médiévales. Si l'on trouve des travaux faisant état de recherches systématiques sur des personnes dès le XIX^e siècle, il faut constater que le débat sur la prosopographie et la production prosopographique se sont intensifiés depuis les années 1970/71 avec la parution des articles de Claude Nicolet et d'André Chastagnol sur la prosopographie comme méthode d'enquête. Naturellement, la recherche prosopographique étant une recherche quantifiante, le développement de moyens informatiques, associé à l'accent mis sur l'histoire sociale et à l'interdisciplinarité croissante de l'historiographie, constitue à n'en pas douter l'un des facteurs déterminants de cet accroissement. Neithard Bulst, «Objet et méthode de la prosopographie», in *L'Etat moderne et les élites XIII^e-XVIII^e siècles. Apports et limites de la méthode prosopographique* [Actes du colloque international CNRS-Paris I, 16-19 octobre 1991], Paris 1996, pp. 467-470.

⁶ Voir à ce propos par exemple Lawrence Stone: «Prosopography», in *Historical Studies Today*, New York 1972, pp. 107-140.

⁷ Voir par exemple Wilhelm Heinz Schröder, «Kollektive Biographien in der historischen Sozialforschung. Eine Einführung», in *Lebenslauf und Gesellschaft*, Stuttgart 1985, pp. 7-17.

⁸ Elle est également davantage utilisée en sociologie, comme le montre par exemple l'étude récente de Stéphane Rossini et Brigitte Favre-Baudraz intitulée *Les oubliés de la protection sociale* rapportée par La Liberté du 28.8.2004.

⁹ Neithard Bulst, op. cit. pp. 471-478.

¹⁰ Claude Gauvard, «La prosopographie des criminels en France à la fin du Moyen Age. Méthode et résultats», in *L'Etat moderne et les élites XIII^e-XVIII^e siècles. Apports et limites de la méthode prosopographique*, [Actes du colloque international CNRS-Paris I, 16-19 octobre 1991], pp. 452.

¹¹ Voir le plaidoyer de Christian Pfister pour le maintien d'un pluralisme méthodologique suite au recul entre autres des méthodes quantitatives dans les approches historiques de ces dernières décennies. Christian Pfister, «Randständig und innovativ. Quantitative Methoden und postmoderne Ansätze in der Geschichtswissenschaft», in *Studien und Quellen / Etudes et Sources / Studi e Fonti / Studis e Funtaunas* [vol. 27], 2001, pp. 315-332. Les sources statistiques demeurent par ailleurs très peu exploitées en Suisse. Voir à ce propos Christophe Koller, «Pratiques statistiques dans l'approche historique en Suisse: état des lieux et réflexions», in *Geschichte und Informatik / Histoire et Informatique* 9 (1998), pp. 27-42.

¹² Voir néanmoins les travaux de Christophe Charle sur l'étude des élites économiques, politiques et intellectuelles.

¹³ Voir par exemple Béatrice Wiggenhauser, *Klerikale Karrieren. Das ländliche Chorherrenstift Embrach und seine Mitglieder im Mittelalter*, Zurich, 1997, 620 p.; Thomas Eck, *Die Kreuzfahrerbistümer Beirut und Sidon im 12. und 13. Jahrhundert auf prosopographischer Grundlage*, Berne: Lang, 2000, 315 p.; Martin Gabathuler, *Die Kanoniker am Grossmünster und Fraumünster in Zürich. Eine Prosopographie von den Anfängen bis 1316*, Berne: Lang, 1998, 390 p.

¹⁴ Erich Gruner, *Die schweizerische Bundesversammlung 1848-1920 / L'Assemblée fédérale suisse 1848-1920*, Berne 1966, 2 vol. 1023 p. et 253 p.; et du même auteur *Die schweizerische Bundesversammlung 1920-1968 / L'Assemblée fédérale suisse 1920-1968*, Berne 1970, 287 p.

¹⁵ Urs Altermatt, *Conseil fédéral: dictionnaire biographique des cent premiers conseillers fédéraux*, Yens: Cabedita, 1993, 672 p.

¹⁶ S'agissant de la biographie en Suisse, il importe de relever les ouvrages suivants. Les années répertoriées concernent la période qui nous a intéressé: VV. AA.: *Who is who in Switzerland*, Zurich. 1968/69, 1970/71, 1972/73, 1974/75, 1978/79, 1980/81, 1982/83, 1984/85, 1986/87, 1988/89, 1990/91, 1992/93, 1996/97, 1998/99. VV. AA.: *Verzeichnis der Bürger der Stadt Bern / Bürgerbuch*, Berne 1960-1980. VV. AA.: *Neue Schweizer Biographie*, Bâle 1938, 612 p.

¹⁷ Voir surtout Olivier Forcade, Eric Duhamel, Philippe Vial (dir.), *Militaires en République 1870-1962. Les officiers, le pouvoir et la vie publique en France*, Paris 1999. 734 p. A noter que plusieurs études ont été menées dans le domaine militaire, mais concernant l'Égypte antique.

¹⁸ A mentionner toutefois encore les travaux de Denis Borel: «Officiers généraux ressortissant à la cavalerie, aux troupes légères ou aux troupes mécanisées nommés de 1920 à 1981», Neuchâtel 1984, 21 p., et «Liste commentée des officiers généraux neuchâtelois recensés jusqu'en 1981», Neuchâtel 1981, 17 p.

¹⁹ Ernst Wetter, Eduard V. Orelli, *Wer ist wer im Militär?*, Frauenfeld 1986, 222 p.

²⁰ Il paraîtrait en outre que la prosopographie soit essentiellement réservée à l'étude des élites, soit aux groupes perçus comme formant une élite. Pourtant, en France, l'histoire ouvrière semble vouloir se saisir de la méthode.

²¹ Concernant les possibilités offertes par la prosopographie, voir en outre Joan Greatrex, «Prosopographical Perspectives, or What Can Be Done with Five Thousand Monastic Biographies?», in *Medieval prosopography. History and collective biography*, 20/1999, pp. 129-145.

²² Lorsque nous nous sommes rendu à Berne pour voir l'exposition conçue par les Archives fédérales suisses et intitulée «Imaginer la guerre. Der Schweizerische Generalstab 1804-2004/L'Etat-major général suisse 1804-2004», l'un des visiteurs a demandé au personnel présent s'il pouvait obtenir une liste des officiers d'état-major général entre 1970 et 1975. Et il a été tout étonné d'apprendre qu'une telle liste n'existait pas, même au sein de l'administration fédérale.

²³ A ce niveau, cela implique d'utiliser une variante de l'histoire orale. Nous ne pouvons pas expliciter cette méthode ici et nous renvoyons dès lors le lecteur à la littérature relative à ce sujet.

²⁴ LPD du 19 juin 1992, OLPD du 14 juin 1993.

²⁵ Nous avons travaillé dans un environnement WINDOWS NT avec la version 1997 du programme pour la construction générale et l'introduction des données. Mais la programmation de la sortie des notices biographiques a été réalisée après transposition du document dans la version 2000 du programme. Par la suite, nous avons opéré une nouvelle migration vers l'édition 2002 d'ACCESS dans un environnement WINDOWS XP. L'idée a été émise de saisir les données collectées par Rudolf Jaun et de les intégrer dans notre banque de données afin d'obtenir un compendium informatique complet du corps des officiers d'état-major général 1804-1966.

²⁶ Nous avons ainsi élaboré une banque de données se situant entre les modèles 1 et 2 de la typologie énoncée par Manfred Thaller: «Historische Datenbanken: Vorteile und Probleme», in *Geschichte und Informatik / Histoire et Informatique*, 11 (2000), pp. 15-18.

²⁷ Henry Rouso [entretien avec Philippe Petit], *La hantise du passé*, Paris 1998, p. 9.

²⁸ Nous avons également traité deux autres problématiques dans notre ouvrage. Nous nous limitons toutefois dans cet article à énoncer celle relevant directement de la méthode prosopographique.

²⁹ Pour un résumé à ce propos, voir Jérôme Guisolan, «Après la Seconde Guerre mondiale: l'accession des officiers d'état-major général à des postes dirigeants du monde économique», in *Imaginer la guerre – Der Schweizerische Generalstab 1804-2004 / L'Etat-major général suisse 1804-2004*, livret du catalogue de l'exposition organisée par les Archives fédérales suisses du 20 août au 17 octobre 2004, Berne 2004, pp. 84-86.